

Les congrès de l'été : [1ère partie]

Autor(en): **M.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **25 (1937)**

Heft 506

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262747>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nous la félicitons bien vivement pour l'honneur qui lui échoit maintenant d'être associée de façon officielle comme représentante de notre pays à l'œuvre humanitaire de la S. d. N. et nous sommes certaine que, sans être membre de nos organisations féministes, ni avoir que nous sachions participé à leurs activités, M^{lle} Ferrière a derrière elle trop d'expériences probantes pour ne pas réaliser la valeur de notre mouvement et la légitimité de nos revendications, et pour ne pas leur être, par conséquent, sympathique.

E. G.

Le statut de la femme

En 1935, l'Assemblée de la S. d. N. avait décidé, après des débats approfondis et intéressants, de mettre sur pied une enquête sur le statut civil et politique de la femme, priant le B. I. T. de procéder de même quant à son statut économique. Aucune date toutefois n'avait été fixée pour l'aboutissement de cette enquête, et c'est à l'Assemblée de 1936 que plusieurs délégations, satisfaisant aux demandes d'organisations féminines, firent voter l'inscription de cette question du statut de la femme à l'ordre du jour de l'Assemblée de 1937. Nous sommes de ce fait à quelques semaines d'une discussion générale, qui, pour nous toutes, est d'un grand intérêt.

Cette discussion, pour être féconde, doit forcément s'appuyer sur une solide documentation, et c'est à quoi se sont employés, et le Secrétariat de la S. d. N. et les grandes organisations féminines internationales. Le premier a recueilli des réponses des gouvernements sur la situation civile et politique de la femme dans leurs pays respectifs, et est occupé à préparer sur ces bases un document, dont on attend avec impatience la parution dans les milieux féministes; les organisations féminines de leur côté ont réuni, avec l'aide de leurs branches nationales, une abondante documentation, qui, dans certains cas, complète fort utilement les réponses gouvernementales en montrant la différence entre la théorie et la réalité, entre la loi ou la Constitution écrites, et leur application dans la pratique journalière. Si les événements politiques si angoissants de l'heure actuelle lui laissent la liberté d'esprit nécessaire, l'Assemblée de la S. d. N. et surtout sa Commission juridique de laquelle relève cette question auront la matière à des débats dont il n'est pas nécessaire de souligner l'importance dans un journal comme le nôtre.

De ces débats, que sortira-t-il pour qu'ils soient vraiment utiles? Et c'est ici que les opinions varient. Dans certains milieux féministes, l'on aurait voulu envisager quelques points bien déterminés de législation civile (pension alimentaire, par exemple, domicile de la femme mariée, etc., etc.) et préparer l'élaboration de Conventions spéciales, bipartites ou multipartites, entre ceux des Etats favorables à l'égalité entre les sexes, Conventions qui seraient restées ouvertes, bien entendu, à la signature de tous ceux des autres Etats, qui, peu à peu, auraient été amenés à y adhérer. A cette tactique plus technique de progrès réalisés pas à pas, la majorité des grandes Associations féminines ont préféré la méthode plus grandiose, mais d'un aboutissement forcément beaucoup plus difficile, d'une Convention générale d'égalité des

IN MEMORIAM

Annie Furujhalm

(1859 - 1937)

Notre dernier numéro d'avant les vacances était déjà sous presse, quand nous avons eu le regret d'apprendre le décès survenu à Helsinki (Finlande) d'une des pionnières de notre mouvement suffragiste dans l'un des pays qui a, l'un des premiers, reconnu l'égalité des droits entre les sexes: Annie Furujhalm.

Elle était bien connue dans les milieux féministes internationaux, ayant été pendant de longues années vice-présidente de notre Alliance Internationale pour le Suffrage, à la création de laquelle elle avait contribué à Berlin en 1904; et toutes celles qui ont suivi nos Congrès triennaux à travers l'Europe n'ont pas oublié cette femme de haute et forte stature, portant fièrement une belle tête, couronnée de cheveux blancs, et maniant avec une facilité que nous pouvions lui envier sept langues étrangères. On la connaissait aussi dans les milieux suffragistes suisses, car à plusieurs reprises, ces dernières années, elle était venue à Baden pour des cures, et ne manquait jamais de pousser à cette occasion une pointe jusqu'à Genève, Berne ou Bâle (où elle assista notamment à notre Assemblée générale de 1933). Sa vie, qui s'étendit sur près de quatre-vingts années de si profonde transformations sociales et politiques en Europe, contenait des chapitres qui auraient pu figurer dans un roman d'aventure, dont l'Alaska, la Sibirie, et plus tard seulement la Finlande, alors soumise à la domination russe, seraient le cadre. Bien qu'appartenant au parti suédois en Finlande elle travailla beaucoup dans son pays, comme institutrice d'une école de village d'abord, comme garde-malades à la campagne ensuite, puis comme journaliste, et enfin et surtout comme femme politique.

Car si, comme nous le disions plus haut, la Finlande fut l'un des premiers pays à reconnaître aux femmes leurs droits politiques (1907), Annie Furujhalm ne fut pas la dernière à mettre en

droits, et ont constitué pour mener campagne sur cette base un Comité commun d'action, dont font notamment partie l'Alliance Internationale pour le Suffrage et le Conseil International des Femmes. C'est ce Comité qui va être sérieusement sur la brèche durant toute la session de cette Assemblée.

Il ne nous est pas encore possible, au moment où ces lignes sont écrites d'apporter déjà à nos lectrices toutes les précisions sur l'activité prévue pour lui, celle-ci devant non seulement être très soigneusement étudiée, mais encore pouvant varier suivant les circonstances. L'atmosphère générale de l'Assemblée, la présence des uns ou des autres des délégués, et la forme des instructions reçues par eux de leurs gouvernements. De nombreuses personnalités féministes sont attendues à Genève ces jours prochains: citons notamment les deux présidentes des deux grandes organisations féminines internationales, Mrs. Corbett Ashby (Gde-Bretagne) et la baronne Boel (Belgique); puis toute une pléiade d'avocates et de juristes, telles Mes Maria Verone (Paris), Marcelle Renson (Bruxelles), Ing. Hansen (Copenhague), Ant.



Cliché Jus Suffragii

Annie FURUJHELM

pratique l'exercice de ce droit, et à engager ses concitoyennes à la suivre sur cette route. Dès 1914, elle était membre de la Diète finlandaise, poste qu'elle occupa jusqu'en 1919, pour être élue en 1922 députée au Parlement de la Finlande libre — l'une des premières par conséquent, si ce n'est pas la première femme parlementaire, non seulement en Europe, mais dans le monde entier. Et toute son activité politique fut inspirée par l'intérêt des femmes: on retrouve sa trace dans de nombreuses lois touchant à l'amélioration de la condition civile et économique de la femme, (conditions du travail, nationalité, régimes matrimoniaux) à la maternité, à la protection de l'enfance, à l'hygiène publique, à l'assistance, etc., etc. Car elle avait trop travaillé pour notre cause pour ne pas réaliser ce qu'ont tendance actuellement à oublier les générations qui lui ont succédé, c'est que, même dans ces heureux pays du Nord, où le féminisme est chose qui va de soi, il faut cependant toujours veiller à la

défense des intérêts et des droits des femmes. C'est pourquoi elle présida presque jusqu'à sa mort plusieurs organisations féministes de son pays, dirigea pendant longtemps un journal féministe, *Astra*, et garda un contact étroit avec le mouvement féministe international, dont elle était une fervente, ayant beaucoup reçu de lui, mais lui ayant aussi beaucoup apporté en constant intérêt, en judicieux conseils, en sage expérience, et en ardent désir de coopération entre les femmes de tous pays.

Fernand Maurette

(1870 - 1937)

C'est avec une véritable consternation que nombre d'entre nous ont appris à leur retour de vacances le décès inattendu de M. F. Maurette, ancien chef de la division des recherches, puis sous-directeur du Bureau International du Travail.

C'est que, de toutes les personnalités remarquables de divers pays que les institutions internationales ont acclimatées sur notre sol genevois, Fernand Maurette était l'une des plus vivantes, des plus brillantes, et des plus sympathiques. Peu d'hommes possédaient en effet le même talent que lui pour rendre clairs, facilement accessibles, et passionnément intéressants les problèmes les plus ardues d'économie ou de géographie politiques, qui formaient l'essence de ses études et de ses recherches scientifiques, et combien de fois n'avons-nous pas entendu répéter qu'une conférence de M. Maurette, dite dans cette langue aisée, souple, imagée qui lui était propre, était plus captivante que n'importe quel roman! Mais peu d'hommes aussi possédaient cette intelligence ouverte, ce don de sympathie et de compréhension, cette inspiration haute et vivifiante, qui vous élevait d'un coup d'aile au-dessus des étroitesse et des lâchetés de la politique des intérêts et des accommodements: il nous souvient notamment d'une admirable causerie, faite pour le Comité International féminin pour le Désarmement, rûfant avec tant de logique et de générosité le sophisme qui veut que le réarmement soit un remède au chômage, que bien souvent nous

Les Congrès de l'été

Congrès des Activités féminines (Paris)

L'interruption de notre parution pendant les mois d'été nous a malheureusement empêchée de donner à nos lectrices un compte rendu plus étendu du Congrès des Activités féminines, organisé à Paris à l'occasion de l'Exposition, par le Conseil National des Femmes françaises, et sa présidente, M^{me} Pichon-Landry. La séance d'ouverture, spécialement consacrée aux femmes étrangères, fut présidée avec beaucoup de bonne grâce et d'autorité par la baronne Boel, présidente du C. I. F. et l'on y entendit des discours de représentantes de diverses associations et de divers pays: Grande-Bretagne, Hongrie, Pologne, Belgique, Siam, Chine... Il faut noter tout spécialement le discours de M^{me} Cassegrain (Québec), qui, au nom des femmes du Canada français (la seule province où les femmes n'aient pas encore le suffrage), adjura les Françaises d'obtenir le plus vite possible leur droit de vote, non seulement pour leur bien, mais pour celui des Canadiennes de langue française! (Ne pouvons-nous dire la même chose pour la Suisse romande?...)

Pèlerinage breton

...L'aspect du village a-t-il beaucoup changé depuis bientôt quarante ans? Voici la même rue étroite, débordant de Bourg sur la qui qui longe le port; voici les maisonnettes blanchies à la chaux, coiffées de chaume, précédées d'étroits jardins où s'écrase le large feuillage d'opulents figuiers; voici là-bas la jetée où aborde le vapeur qui, seul autrefois, reliait à la ville ce coin de Bretagne, et voici sur son cap rocheux, face à l'Océan, le phare, blanc et svelte comme un minaret. Mais des villas nombreuses, fleuries d'hortensias, ombragées de confières déjà touffues, ont surgi, des magasins se sont établis au coin des venelles, des fenêtres modernes ont été percées dans les vieilles murailles, alors que la maison où nous habitons, étroite et haute, ouvrant une lucarne en or de bouff sur le port, et couronnée d'un pigeonnier, a été démolie et remplacée par une bâtisse locative quelconque. Le four du boulanger, notre voisin a disparu, lui aussi; mais des hôtels ont été construits pour les baigneurs, maintenant nombreux, qui flânent aux devantures des boutiques; le large écriteau bleu de l'Automobile-Club de France et la borne blanche de Michelin annoncent l'entrée du bourg qui possède maintenant une gare de chemin de fer, un service régulier d'autobus, sans parler des gigantesques cars d'excursions et des innombrables autos particulières qui encombrant les routes. Est-ce toujours notre village?...
Et cependant, en interrogeant les habitants

aimables et accueillants comme ceux d'autrefois, en évoquant des souvenirs, en citant des noms, on retrouve un peu de cette atmosphère qui nous enchanta plusieurs semaines durant, lors d'un de ces lointains étés du XIX^e siècle finissant. Nous avions débarqué là en famille un soir, avec armes et bagages, c'est-à-dire avec les lourdes malles et les hautes bicyclettes de ce temps-là, comptant trouver un hôtel, lequel, faute d'affaires suffisantes, était fermé depuis la précédente saison! si bien qu'il fallut en hâte, sur la jetée de ce village inconnu, et dans le crépuscule tombant de ce premier soir de vacances, s'organiser au mieux pour trouver logis et nourriture. Ce fut vite fait d'ailleurs: un vieil instituteur retraité et sa fille louèrent sur le champ la maison du colombier, une Morbihannaise en coiffe blanche offrit immédiatement ses services pour le ménage, et boulanger, pêcheurs du port, jardiniers d'un couvent de la presqu'île, boutiques d'épicerie dissimulées dans des recoins de ruelles, assurèrent un ravitaillement aussi abondant qu'avantageux. Et de ces nécessités matérielles naquit, bien davantage que pour ceux qui, maintenant, résident dans des hôtels, un contact fréquent et cordial avec cette population simple et gaie, courtoise et fière, trop à l'écart des villes pour ne pas posséder encore un riche trésor de traditions, de superstitions même, et d'autre part ouverte aux idées nouvelles: faut-il s'étonner si ces trois semaines, durant lesquelles nous vécûmes la vie de ce village et de ses habitants, parcourant à pied, à bicyclette, en barque à voile, les plages, les rochers, les landes, et

cette mer du Morbihan « semée d'autant d'îles que de jours dans l'an », se marquèrent si fortement dans le souvenir de l'adolescente qu'était alors la rédactrice du *Mouvement*?... Et c'est pourquoi, et bientôt quarante années s'étant écoulées, elle voulut, au cours de ses dernières vacances, revoir le village avec sa ceinture de landes grises, de blés blonds et de plages blanches, avec surtout cette vue incomparable du golfe bleu dont il commande l'entrée, et qui, baignant ses îles dorées, soutient hardiment la comparaison avec bien d'autres paysages plus connus, mais moins caractéristiques, admirés depuis lors. Et c'est pourquoi aussi, au retour de ce second voyage, elle feuilleta les notes, les descriptions, les différentes versions d'une nouvelle même que jeune fille tourmentée du désir d'écrire, elle s'était essayée à rédiger, en s'inspirant d'une histoire véridique et en y introduisant des personnages rencontrés. C'est cette nouvelle, revue et abrégée, que, se souvenant que bien souvent on lui a réclamé de la littérature d'imagination, et puisque l'héroïne en est une femme, vaillante et énergique, elle se permet aujourd'hui de soumettre en feuilleton aux lecteurs du *Mouvement*. Ceux-ci voudront bien en un numéro qui est presque encore un numéro de vacances, excuser cette exhumation d'un des tout premiers écrits de celle dont ils lisent surtout des articles sérieux et abstraits, en songeant que pour elle, c'est là non seulement une évocation de sa jeunesse, mais surtout celle d'un temps heureux: celui du premier contact avec l'âme d'un peuple et la poésie d'un pays.
E. G.

Séraphine

Elle se baissa encore une fois et ramassa une dernière brassée de varech, puis jetant vigoureusement sur ses épaules cette lourde charge en core humide, elle quitta la baie et suivit de son pas décidé le petit sentier, qui, entre les ajoncs et les fougères, escalade la lande.

La nuit déjà voilait le paysage. Du sommet de la colline cependant, on voyait encore miroiter sous les dernières lueurs rougeâtres du couchant les eaux tranquilles du Morbihan, et du côté opposé, on distinguait encore le demi-cercle des maisons blanches de Port-Navalo, et le clocher trapu du bourg d'Arzon. Des lumières s'allumaient aux cordages des bricks dans le port, et au sommet du phare, là-bas à l'extrémité de la baie.

Sur la lande broutaient quelques chèvres et une petite vache noire. Le chien-loup qui les gardait s'élança vers Séraphine, qui reconnut leur Goéland.

— Tu es encore là, Joséphine? cria-t-elle dans son joli parler, doux et chantant sur les finales. Mais sais-tu bien l'heure qu'il est?

— Eh! oui, je ramasse un peu de fougères, répondit d'un point déjà obscur de la lande une voix enfantine. Espère un moment.

Séraphine déposa son fardeau et attendit. Une grande paix descendait peu à peu sur le pays. La mer clapotait doucement; sur la lande le vent du soir courait dans les fougères frémissantes. On entendit les sonorités lointaines de l'angélus de l'autre côté de la baie: religieusement, tête baissée, Séraphine écouta; puis lorsque les der-

nous étions promis de la lui demander à nouveau, ou de la prier de l'écrire pour venir en aide aux artisans de la paix... Hélas !

Amené par ses hautes fonctions au B. I. T. à prendre souvent contact avec nos organisations féminines et féministes, M. Maurette avait été pour elles un ami précieux et un appui sûr. Certes, il ne partageait évidemment pas la doctrine de l'*Open Door*, si complètement opposée à celle de l'Organisation Internationale du Travail, et de ce fait il fut en butte de la part de certaines Sociétés à des critiques et à des attaques; mais il fut un partisan convaincu du droit au travail de la femme, de la femme mariée notamment, et tous les écrits importants, toutes les études documentaires si précieuses pour nous, publiées par le B. I. T. sur cette question portent la marque de cette inspiration. Ce sont d'ailleurs ses principes-là qu'il défendit dans son magistral discours au Congrès d'Istanbul de notre Alliance Internationale, ceux-là aussi à l'application desquels il s'attacha, quand nous discutâmes avec lui le programme de la Conférence d'études de Zurich — à laquelle une malencontreuse grippe l'empêcha de représenter le B. I. T. Car sa présence à nos réunions devenait une habitude depuis la Conférence d'études d'Amsterdam (1927) où il prit pour la première fois contact avec l'Alliance Internationale; et cet homme si chargé de travail, de responsabilités, d'honneurs, de titres, ne se refusait jamais, entre un voyage au Brésil et une mission en Chine, à donner, même à un simple groupement local, une de ces étonnantes causeries documentaires: ne l'avons-nous pas entendu jusque dans notre modeste salon de la rue Etienne-Dumont ?

A ses collaboratrices du B. I. T., qui perdent en lui un guide et un appui, à sa famille, et surtout à la vaillante compagnie, qui de son côté a accompli une œuvre de compréhension internationale qui est un beau fleuron pour notre féminisme, nous disons ici toute la sympathie attristée et le profond regret de celles qui savent la perte que notre cause vient de faire.

E. Gd.

Une des questions intéressantes traitées à ce Congrès fut celle de l'activité féminine en matière de tourisme, et nous regrettons que la place nous manque pour indiquer tous les rapports variés et peu connus, sur le travail féminin en ce domaine.

Clubs Soroptimists et Femmes Magistrats

Ces deux Congrès internationaux, également convoqués à Paris en raison de l'Exposition, ont suivi de près celui des Activités féminines. Au premier ont pris part des clubistes d'une bonne demi-douzaine de pays, qui ont notamment entendu une fort intéressante étude sur l'orientation professionnelle, alors que deux belles soirées ont donné l'occasion aux artistes soroptimists d'offrir à leurs invitées des manifestations de leur talent en divers domaines.

Quant au Congrès de la Fédération Internationale des Femmes magistrats, remarquablement organisé par Mmes A. Dyrander et Marcelle Kraemer-Bach, il a réuni des déléguées de plusieurs pays, parmi lesquelles Mmes Marcelle Renson (Belgique), Ant. Quinche (Suisse), Clara Campoamor (Espagne), tous noms bien connus de nos lec-

trices. Les principales questions traitées ont été, en plus d'affaires administratives intérieures, la situation professionnelle des femmes juristes, et le statut de la femme, tel qu'il va être présenté devant la Société des Nations.

Les Lycéennes à Londres

De leur côté, les déléguées des Lycéens-Clubs d'une quinzaine de villes se sont rencontrées à Londres au début de l'été. De fort intéressants rapports, qui offrent un tableau suggestif de l'activité si variée des Lycéens, ont été présentés; puis des projets d'échanges musicaux, d'échanges de livres, d'expositions itinérantes, etc. ont été étudiés, qui tous prouvent un désir très vif de coopération internationale. Le prochain Congrès aura lieu à Budapest en 1940.

La Ligue Internationale à Luhačovice

C'est dans cette jolie station thermique de Tchécoslovaquie, où l'attendait un accueil chaleureux et compréhensif, non seulement de la part des femmes tchèques, mais aussi de celle des autorités que la Ligue Internationale pour la Paix et la Liberté a tenu son IX^{ème} Congrès. Les sujets ne manquaient pas à son ordre du jour, l'Espagne et la Chine offrant tristement matière à de discussions de première actualité! La place dont nous disposons ne nous permet pas de mentionner les différentes résolutions votées: indiquons seulement ici celle qui engage les femmes à défendre comme droits humains, les droits de toutes les races, et ceux des réfugiés et des prisonniers politiques, en prenant spécialement position, comme mères, contre les persécutions pour motifs de race dirigées contre des enfants.

(A suivre) M. F.

Pour que le „Mouvement Féministe” vive...

(Sixième liste)

Mme A. (Schaffhouse)	Fr. 20.—
Mme K. (La Chau-de-Fonds)	» 2.—
Mme Z. (Montana)	» 3.—
Mlle M. M. (Genève)	» 4.35

Total au 3 septembre Fr. 29.35
Listes précédentes » 970.65

Total Fr. 1000.—

Et voilà que, grâce à la générosité de nombreux amis et amies de notre journal, notre souscription a atteint ce chiffre de mille francs qui semblait si lointain, si lointain... quand nous avons annoncé l'urgence de combler un déficit de plus de 1200 fr. Bravo! et merci à chacun et chacune, non seulement pour ce secours matériel, mais encore pour cette encourageante preuve d'attachement à notre journal qui est pour lui le plus précieux des reconforts.

Les femmes et la paix

Une visite du R. U. P. suisse au Pavillon de la Paix (Exposition de Paris).

Nos lecteurs ont déjà vu la photographie de ce pavillon et de la colonne qui le domine, et dont il est question plus haut dans ce même numéro. Des centaines de milliers de visiteurs y ont déjà défilé, qui ont été vivement impressionnés par la présentation vivante de documents et de chiffres irréfutables concernant la paix, sa propagande et sa technique.

Nous apprenons aujourd'hui que le R. U. P.

suisse, sur l'initiative de son nouveau secrétaire général, M. Pierre Wenger, déjà connu par son activité de secrétaire du groupe genevois, organise un voyage collectif à l'Exposition de Paris, avec comme but principal une visite à ce pavillon de la paix, une réception par le Comité français du R. U. P. et la participation au Congrès national de ce Comité. Le départ aura lieu de Genève le 24 septembre au soir, et le retour le 28 septembre au matin. Prix global: 93 fr. suisses, avec possibilité de retour individuel moyennant un supplément de 4 fr. S'inscrire avant le 20 septembre au Secrétariat suisse, Case postale 144, Rive, Genève.

Le Comité suisse du R. U. P...

...s'est réuni à la fin de juillet à Zurich, et a reçu comme présidents M. le prof. Ad. Kuenzi (Bienne) et Mlle Eichenberger (Zurich), présidente de l'Union suisse des Institutrices. Nous nous félicitons de ce bel exemple de collaboration qui associe sur un pied d'égalité un homme et une femme à la direction de cet important mouvement pour la paix.

C'est dans cette même séance qu'a été décidé



Publications reçues

Robert-H. GRAF, juge au Tribunal des Prud'hommes de Genève: *Le service de maison en Suisse romande, droits et devoirs des patrons et des employés. Conseils pratiques.* (Editions du Secrétariat romand d'hygiène sociale et morale. Grand Pont, 2, Lausanne.

Lors du recensement fédéral de 1930, 20,072 personnes étaient occupées comme employées de maison en Suisse romande, et pourtant les droits et devoirs de ces dernières sont mal connus dans le public. Cette ignorance est la cause de bien des heurts et il paraît urgent de faire connaître aux patrons et aux employées soit la législation du Code fédéral des obligations, soit les dispositions cantonales qui régissent leur engagement réciproque. La brochure de M. Graf comble une lacune de la manière la plus heureuse et la plus complète.

Un concordat régit les bureaux de placements. Il a été conclu en 1892 pour protéger les jeunes gens contre toute exploitation par les placeurs. M. Graf indique les adresses des Offices cantonaux de travail, puis il rend attentif aux formalités préalables d'engagement exigées par la loi fédérale sur la police des étrangers et par certaines réserves de la police cantonale, dues au chômage. Etant arbitre des difficultés entre patrons et employés, il écrit deux pages de morale

le voyage collectif au Pavillon de la Paix de l'Exposition de Paris, que nous annonçons ci-dessus, et qui est plus spécialement destiné aux Suisses-romands. Une seconde visite aura lieu plus tard en automne, avec départ de Zurich.



Correspondance

Un encouragement aux Tessinoises

Lucarno, le 2 août 1937.

Chère Mademoiselle,

...Une toute petite lumière dans l'obscurité: le 1^{er} août a été inauguré le monument de la

patronale et de morale de service qui sont pleines de bon sens, d'équité et de prévoyance.

A la question *Comment établir un contrat de service?* l'auteur répond en statuant d'abord que la loi n'impose pas de forme écrite puisque « le fait de prendre service constitue le contrat » (C. O. art. 310 et 320). Mais, ajoute-t-il, il est toujours préférable que les deux parties fixent par écrit les conditions d'engagement; cela évite bien des ennuis par la suite. Ce contrat indiquera la date d'entrée de service, les conditions de travail journalier, le salaire mensuel, les jours de repos hebdomadaires, le nombre de jours de vacances annuelles payés, et éventuellement la participation de chacune des parties aux primes d'assurances sociales, souscrites d'un commun accord (maladie, accident, chômage, etc.). Ensuite il passe en revue les lois et usages concernant le temps d'essai, le logement, le salaire, les heures de travail et de loisir, l'absence des maîtres, les vacances, les étrennes, les dommages causés par l'employé, les motifs de renvoi, les délais de congé, les certificats, diplômes et récompenses. Il n'oublie ni l'apprentissage ménager avec examen et certificat, ni les possibilités de cours complémentaires et de spécialisation pour les employées de maison.

Un soin tout spécial est apporté au problème de la maladie et des accidents, qui réserve tant de surprises désagréables aux patrons ignorants de la loi. L'employée elle aussi doit prévoir le cas de maladie, de chômage et de vieillesse. M. Graf la dirige vers la prévoyance; il va plus loin encore: aux deux parties il fait connaître tous les systèmes d'assurances qui pourraient leur rendre service au moment même et dans l'avenir.

La première partie de la brochure se termine par un chapitre sur les institutions de protection de la jeune fille en Suisse romande. La seconde partie est réservée aux dispositions spéciales à l'égard du service de maison telles que nous le trouvons dans la législation et les usages des cantons de Vaud, Neuchâtel, Valais, Genève et Berne. A la fin de la brochure figure un modèle de contrat de travail entre employée de maison et patron.

Le tout est d'une clarté remarquable et d'une utilité que nous n'avons pas besoin de souligner.

A. de M.

nières vibrations se turent, elle appela encore une fois, impatiente:

— Joséphine, viens-tu?... Il se fait tard, la Teignouse s'allume déjà.

Au large en effet venait de briller sur la mer sombre l'étoile verte d'un phare, à laquelle répondit quelques secondes une autre lumière, rouge, celle-là, du phare de Quiberon.

Courbée sous sa charge de fougères desséchées, la petite Joséphine avait rejoint sa sœur. Les deux jeunes filles rassemblèrent leur petit troupeau, et le poussaient devant elles se dirigeant vers le village, saluant au passage le syndic du port qui fumait paisiblement sa pipe sur le quai, échangeant quelques paroles avec des femmes qui ramenaient comme elles leurs chèvres au logis. L'ombre s'épaississait toujours plus. Elles atteignirent une maisonnette à l'écart de la route, conduisirent les bêtes à l'étable où elles disposèrent une litière de fougères et de varech, puis entrèrent dans la cuisine, pour prendre leur repas du soir.

— Le père n'est pas encore rentré, remarqua Séraphine en allumant sa petite lampe. Il nous faut souper sans l'espérer. Va chercher du pain chez les Lenoan, Joséphine, ajouta-t-elle de son ton décidé.

La fillette sortit en courant. Séraphine, restée seule, jeta la tête en arrière d'un mouvement orgueilleux, se raidissant contre le regret des temps passés. Ah! certes, elle était trop fière pour remettre les pieds chez les Lenoan avant le jour de ses fiançailles, et personne ne pourrait la soupçonner de chercher à rencontrer Léopold!

Et cependant son cœur se gonflait, des pensées importunes accouraient en foule. Autrefois, comme

elle était joyeuse, quand elle courait le soir à la boulangerie! La famille Lenoan, déjà attablée, la saluait amicalement, lui se levait vite pour peser le pain qu'elle demandait, en échangeant quelques paroles, puis elle reprenait le chemin de sa demeure, heureuse de ces quelques moments passés en présence de Léopold. Dès l'enfance, ils s'étaient attachés l'un à l'autre et cette affection avait été grandissant avec eux, si bien que Léopold, appelé à faire ses trois ans de service à bord du *Masséna*, avait demandé à Séraphine de lui garder sa foi. La perspective de cette union n'avait point déçu au deux familles. Le père Kerneur aurait peut-être préféré que son futur gendre fût pêcheur comme lui, le métier de boulanger paraissant inférieur à ce vieux loup de mer; mais Marie-Jeanne était heureuse de penser que sa fille ne connaîtrait pas les angoisses des femmes de marin. Les Lenoan, de leur côté, estimaient Séraphine, qu'ils savaient forte, intelligente et honnête, et pensaient que leur fils n'aurait pu mieux choisir. Et les jours s'écoulaient heureux, et l'on n'attendait plus que les vingt ans de Séraphine pour célébrer les fiançailles officielles.

Puis tout avait changé.

Après trois jours de maladie, Marie-Jeanne était morte. Deux mois plus tard, l'*Amour et Confiance*, la barque de pêche, la fortune du père Kerneur, avait sombré par une nuit de tempête au large de Belle-Ile, et le patron seul avec le chat du bord avait été sauvé. C'était alors la pauvreté, presque la misère, qui, avec son cortège de dettes et d'humiliation, pénétrait chez les Kerneur. Séraphine ne s'était pourtant pas laissée abattre. Courageusement, elle s'était attelée à la

tâche, travaillant sans se lasser, faisant des prodiges d'économie, s'efforçant de trouver pour son père quelques occupations rétribuées. Mais les quelques homards pris dans les casiers du père Kerneur, le lait des chèvres, les légumes et les fruits du jardin, la paye de Séraphine qui se louait comme moissonneuse dans les fermes du pays, ou comme femme de ménage chez les étrangers, suffisaient tout juste à faire vivre trois personnes — d'autant plus que, malgré la surveillance incessante de sa fille, Kerneur dépensait toujours au cabaret une bonne partie de l'argent si péniblement gagné. Et alors, et comme il y avait longtemps que les économies laissées par Marie-Jeanne avaient été dépensées, et comme Séraphine ne pouvait songer à en faire pour son compte, les parents Lenoan avaient très nettement dit à leur fils que jamais ils ne lui permettraient d'épouser une fille sans le sou; et telle était la puissance de l'autorité paternelle en ces coins de Bretagne, que Léopold, bien que majeur, s'était incliné devant cette décision, sans songer à se révolter. Mais, non moins nettement, il avait déclaré à son tour, que puisqu'il ne pouvait épouser Séraphine, il ne se marierait pas, et tenait parole, malgré les agaceries, qui ne faisaient pas défaut, des autres filles du bourg. Cette fidélité était le seul point lumineux de la vie de la pauvre Séraphine, qui ne désespérait malgré tout pas encore de réaliser son rêve.

Elle poussa un gros soupir, et lasse après une rude journée de travail, elle se laissa tomber sur le banc de noyer ébré adossé au mur. Pour se reposer, elle sortit ses pieds nus de ses sabots; puis, les coudes sur la table, la tête entre les mains elle réfléchit.

...Payer les dettes, assurer les besoins du ménage, mettre de côté une petite somme... Economiser davantage encore, rogner sur les dépenses de chaque jour? Impossible. Gagner de l'argent, plus d'argent?... mais comment ?

Ah! à cette dernière question il y avait bien une réponse, mais de laquelle Séraphine détournait sa pensée. Huit jours auparavant, Mme le Barrier, cette dame d'Angers dont la famille était établie à Port-Navalo pour quelques semaines, lui avait demandé pourquoi, capable et intelligente comme elle l'était, elle ne s'engageait pas pour l'hiver comme domestique chez l'une ou l'autre des familles passant l'été au bourg? « J'ai eu moi-même pendant plusieurs années à mon service une Bretonne comme vous que j'avais ramenée des Côtes-du-Nord, et qui m'a quittée pour se marier, ayant ainsi amassé pas mal d'économies... » avait-elle dit. Séraphine avait immédiatement allégué l'impossibilité pour elle de quitter les siens, mais depuis lors, et bien souvent ces paroles, revenant à sa mémoire, l'avaient rendue songeuse...

— Je suis bien libre de m'en aller, après tout, dit-elle à demi-voix. Le père n'a pas le droit de me retenir...

— ...Voici le pain, fit Joséphine rentrant brusquement. Soupons vite, Séraphine, j'ai faim.

Trop fière pour poser une seule question au sujet des Lenoan, Séraphine fit chauffer la bouillie de millet qu'elle avait préparée le matin. Les deux sœurs prirent leur frugal repas rapidement et silencieusement, puis Joséphine, après avoir dit ses prières, se dévêtit et se glissa dans le grand lit.

— Tu ne te couches pas, Séraphine?

— Bientôt.

Mais dès que la fillette fut endormie, Séraphine quitta sans bruit la maisonnette. Elle arriva sur le quai juste à temps pour arracher son père aux délices d'une trop longue conversation, qui allait se terminer au cabaret.

(A suivre.)